

30^c

Journal du Lot

30^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

LOT et Départements limitrophes

COMPTES POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

DE LA LIBERTÉ A L'AUTORITÉ

Problème délicat et redoutable. Comment déterminer la part que l'on devra faire dans la nouvelle organisation, qui sera nécessairement autoritaire, à l'esprit critique, à la juste et utile expression des idées et, pour tout dire, à l'esprit d'individualisme.

Nous les avons longtemps tenus pour bons et il nous semblait qu'il valait mieux supporter les dommages de leurs excès que renoncer au bien de leur honnête usage. On ne doit pas, pensions-nous, proscrire le vin parce qu'il y a des ivrognes. Il doit suffire de réprimer l'ivrognerie.

Seulement, il s'est révélé que, si les abus de l'alcool ne font mal qu'à l'alcoolique, ceux de la liberté en ont fait beaucoup à la Patrie.

Aux ravages causés par les dévergondages du Front populaire, il a bien fallu se rendre compte que le plus grand de tous les maux pour un pays est l'absence d'une autorité souveraine qui garantisse sa sécurité. De tous les autres on peut guérir ; de celui-là on risque de mourir.

Dans la hiérarchie des nécessités politiques, l'autorité de l'Etat, de qui dépend le sort du pays, passe d'abord et c'est à elle qu'il appartient de régler la liberté des citoyens qui vivent sous la sauvegarde du pouvoir central.

Ceci étant bien entendu, le problème qui se pose au gouvernement du Maréchal Pétain sera d'établir un statut social où les droits supérieurs de l'Etat seront assurés sans que ceux des citoyens soient supprimés ou trop étroitement limités. En notre pays dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'est pas dressé à l'obéissance passive la difficulté n'est pas mince.

Tout changement est une réaction contre l'état de choses qu'il modifie. La Révolution avait réagi trop absolument contre les abus certains des corporations et d'une hiérarchie sociale qui ne laissait pas sa juste part à la valeur personnelle des individus. Vouloir faire le citoyen libre, elle l'avait fait « souverain », le chargeant ainsi d'une fonction qu'il n'était ni en mesure ni en position de remplir et qui, de ce fait, est restée déplorablement vacante, pour le plus grand malheur du pauvre « souverain captif ».

Dans la réaction nécessaire à opérer contre les lointaines et désastreuses conséquences de cette erreur, le gouvernement Pétain aura la tâche difficile de réprimer les excès de l'individualisme effréné et encore exaspéré par la démagogie électorale, sans supprimer l'indépendance des esprits ni décourager l'activité personnelle des individus.

Le tout sera de bien délimiter les deux domaines, de bien faire la séparation entre ce qui est de l'individu et ce qui est de l'Etat.

Pas d'illusions d'ailleurs ! La pratique de ce prochain statut social n'ira pas sans une discipline nouvelle qui paraîtra quelquefois rude aux Français trop habitués à piétiner toutes les platebandes.

Tant pis ! Il faudra s'y soumettre quand même parce que c'est la seule voie de salut. Tant pis pour ces saboteurs d'un régime dont ils se disaient les partisans et qu'ils ont assassiné ! Tant pis pour ces exploitateurs de la démocratie qui se sont acharnés à détruire le bien qu'ils pleurent aujourd'hui ! On le leur avait assez crié cependant que la France était menacée, qu'avec elle tomberait le dernier rempart de la liberté et que personne ne viendrait la défendre à leur place ! Tant pis pour ceux qui ont trouvé le moyen de rendre haïssable ce qu'ils prétendaient chérir en faisant avec leur Front populaire une hideuse caricature de la Liberté.

Grâce à eux, grâce à cette bande d'arrivistes et de profiteurs, stipendiés du grand capitalisme cosmopolite et qui, dans le désarroi général, ne laissent debout d'autre puissance publique que celle de l'Argent-Roi, ce qu'ils appelaient la liberté est apparue comme un fléau, un ferment de décomposition sociale. On n'en voit plus que les vices et la perpétuelle contestation entre l'Autorité et la Liberté semble définitivement réglée au profit de la première, car ce n'est certes pas d'un abus d'autorité que nous avons souffert et parce qu'on va naturellement chercher dans celle-ci un refuge et un remède aux maux que l'autre nous a causés.

Emile LAPORTE.

Nos Echos

Notre France renaitra.

Une foule énorme a rempli cinq soirées de suite la cathédrale de Cahors pour y entendre les conférences du R.P. Coulet parlant de la guerre et de ses conséquences pour la France. De tels sujets, on ne peut les évoquer à présent que dans les Eglises, dans les lieux de culte.

Qui donc prétendait que notre peuple n'a pas pris assez conscience de ses malheurs ? Quelque chose, au contraire, était saillant dans ces réunions, c'était la profondeur d'émotion de cette foule que l'on sentait pénétrée jusqu'au fond de l'être d'une ardeente tristesse et qui frémissait aux accents de l'orateur sacré.

D'une voix magnifique, avec une éloquence simple, parfois familière, toujours prenante et, si l'on peut dire, mordante, celui-ci évoquait les choses tragiques qui fondent sur notre Patrie et les terribles devoirs à la hauteur desquels il faut maintenant s'élever. Quand il a parlé « de la dignité dans le malheur », ce n'était pas seulement une communion de douleur qui s'est établie entre son auditoire et lui, mais aussi d'irréductible espoir.

Non, notre France est meurtrie, blessée, acablée, mais elle n'est pas morte. Elle renaitra ! — E. L.

A propos de truffe.

Un confrère parisien — quand je dis « parisien », c'est par habitude, car il paraît à Limoges, ce qui n'est pas plus gai pour lui que pour nous ! — donc ce confrère qui n'abdique pas son parisianisme en Limousin écrit que la truffe ne se vend plus.

Je ne sais pas où il a pris son information ni comment il l'entend. Veut-il dire que les « circonstances actuelles », suivant l'expression courante, ne sont pas favorables à ces repas soignés où la savoureuse truffe apporte son goût pénétrant et son parfum ? Si oui, cela n'a pas besoin d'autre explication. Notre triste temps de restrictions ne se prête pas à ces « raffinements de gueule », comme écrivait se ou à peu près — notre grand Rabelais.

Mais si notre confrère a voulu dire que l'on n'aime plus la truffe et que l'on a perdu l'habitude et la tradition d'en « marbrer » la dinde de Noël, nous nous demandons où il a vu ça !

Avant la guerre, il s'en faisait un commerce important et ce précieux produit des coteaux quercinois et périgourdiens partait chaque année à l'appel des consommateurs de tous pays.

Ces temps-là reviendront-ils ?... En attendant, nous croyons savoir que le gouvernement se préoccupe de fournir aux « producteurs » les boîtes de fer blanc nécessaires et l'obtenir que les envois de truffes puissent franchir la ligne de démarcation.

Ah ! cette ligne !...

INFORMATIONS

La réorganisation de la jeunesse

La réorganisation des chantiers de jeunesse est à l'étude pour que les jeunes gens puissent passer les mois d'hiver dans les meilleures conditions possibles.

Dès à présent, il a été prescrit qu'après une visite médicale les jeunes gens qui ne pourraient être conservés par les camps, sans danger pour leur santé, seront renvoyés devant une Commission qui pourra décider leur mise en congé.

Cette mesure est de nature à rassurer les familles sur la santé des jeunes gens actuellement requis civils dans les chantiers de jeunesse.

Le sort du sous-marin « Ajax »

Depuis plusieurs jours, on était sans nouvelles du sous-marin français « Ajax ». Une information de source britannique annonce que ce sous-marin a été coulé. Tout l'équipage de l'« Ajax » est saut et se trouve dans un port.

Arrestation de communistes

Depuis quelques semaines, la propagande communiste a repris avec une certaine intensité. C'est ainsi que des exemplaires clandestins de « l'Humanité » et de la « Vie ouvrière », tirés au duplicateur, circulent de la main à la main. La police a procédé à une cinquantaine d'arrestations, par application du décret-loi du 26 septembre 1939 portant dissolution du parti communiste.

Retour de Lloyd George sur la scène politique

Un télégramme de l'Agence Reuter annonce que « la possibilité du retour de M. Lloyd George sur la scène politique est actuellement discutée dans les milieux politiques londoniens ».

Ce ne serait point d'ailleurs la première résurrection politique du « rusé Gallois » qui, au long d'une carrière politique onduoyante et coupée d'éclipses opportunes, a longtemps dominé, même du banc de l'opposition, la politique de son pays.

Il est superflu sans doute de rappeler à nos contemporains la part insignifiante que le leader du parti libéral anglais prit à la conduite de la précédente guerre, et l'influence qu'il exerça contre notre pays pendant les délibérations du traité de Versailles.

Exportation du blé interdite

Le gouvernement américain vient d'interdire l'exportation de froment vers les ports d'Extrême-Orient, contrôlée par le Japon, exportation pour laquelle le gouvernement fédéral paye une subvention.

Bien que du côté officiel on souligne que cette interdiction n'équivaut pas à l'embargo, on est, selon l'« Associated Press », d'avis que l'exportation a été interdite pour créer de nouvelles difficultés au Japon.

Un port franc brésilien à Lisbonne ?

On mande de Lisbonne au D.N.B. que des pourparlers sont actuellement engagés entre le gouvernement portugais et le gouvernement brésilien au sujet de l'aménagement d'un port franc brésilien à Lisbonne.

800 avions de guerre par mois

Le général Henry Arnold, chef de l'aviation américaine, a annoncé que les usines américaines construisent actuellement 800 avions de combat par mois et que l'entraînement du personnel est largement en avance sur les livraisons de matériel. Il a ajouté que dans un an l'aviation américaine aura 12.000 pilotes entraînés par an et qu'en avril 1942 l'armée espère pouvoir compter 14.000 officiers et 150.000 hommes dans cette arme.

La cathédrale Saint-Paul, à Londres, bombardée

Au cours d'une récente attaque aérienne allemande sur Londres, une bombe est tombée sur l'aile orientale de la cathédrale Saint-Paul. Le toit a été défoncé. Le chœur n'est pas endommagé, mais le grand autel a été détruit. Le bâtiment par lui-même n'est pas sérieusement endommagé. Il n'y a pas de victime.

L'Angleterre et la politique roumaine

Sir Reginald Hoare, ministre de Grande-Bretagne en Roumanie, a rendu visite au général Antonesco. Pour autant qu'on le sache, la conversation aurait porté, en général, sur les relations anglo-roumaines.

Le ministre anglais aurait cherché à obtenir des précisions sur la position actuelle du gouvernement de Bucarest, aussi bien à l'égard du gouvernement de Londres qu'à l'égard des gouvernements de l'Axe.

Sir Reginald aurait, d'autre part, posé des questions sur la signification que son gouvernement doit donner à la présence de troupes allemandes en territoire roumain.

Mais on déclare que l'entrevue du ministre de Grande-Bretagne et du général Antonesco n'a donné qu'un résultat négatif.

Le général Henry Arnold, chef de l'aviation américaine, a annoncé que les usines américaines construisent actuellement 800 avions de combat par mois et que l'entraînement du personnel est largement en avance sur les livraisons de matériel. Il a ajouté que dans un an l'aviation américaine aura 12.000 pilotes entraînés par an et qu'en avril 1942 l'armée espère pouvoir compter 14.000 officiers et 150.000 hommes dans cette arme.

EN PEU DE MOTS...

Après les pêches miraculeuses consécutives aux bombes tombées en mer, voici un certain nombre de sacs de farine ont été rejetés par la mer à Algésiras. On ignore la provenance de cette farine.

On annonce de Londres que M. Churchill a été élu jeudi à la présidence du parti conservateur à la place de M. Chamberlain.

Le général Weygand, délégué général du Gouvernement pour l'Afrique française est arrivé à Alger où il a été accueilli par le maire d'Alger et l'amiral Abrial, gouverneur de l'Algérie.

Une dame Delphine Orlay, de Gand, avait laissé en héritage sa fortune, 4 millions de francs, à un de ses neveux, mais celui-ci étant mort, 4.760 personnes prétendent être les parents de la défunte et avoir droit à l'héritage.

Le gouvernement de l'Irak a décidé de vendre à une maison japonaise la totalité de la récolte de coton de 1940 ainsi que le reliquat non vendu de la récolte de l'an dernier.

Une tension très vive se manifeste entre le Pérou et l'Equateur, par suite des concentrations à la frontière des deux pays de troupes péruviennes.

Chronique du Lot

CONTROLE SUR LES PRIX

Les journaux ont relaté les protestations formulées contre les auteurs de la hausse des prix, ce qui n'a pas empêché accapareurs et mercantis d'opérer sur divers marchés.

Depuis quelques jours, pourtant, une sérieuse surveillance est exercée et, comme les journaux l'ont publié, plusieurs auteurs de hausse illicite ont été pinçés et seront poursuivis. Et les autorités qualifiées vont doubler de vigilance et de sévérité.

C'est ainsi, en effet, qu'au cours du Conseil des Ministres réuni mardi, le ministre des Finances a dit son intention d'exercer un contrôle vigilant sur les prix, de façon à maintenir une juste rémunération pour les producteurs sans que le consommateur ait à souffrir de hausse excessive.

Et ce serait bien juste. En effet, un arrêté du ministre secrétaire d'Etat à l'Agriculture et du secrétaire d'Etat au Ravitaillement, a fixé, suivant le lieu et les conditions de leur production, les prix maxima à la production des produits et denrées agricoles.

Il serait donc nécessaire que les prix fixés par le secrétaire d'Etat à l'Agriculture et par le secrétaire d'Etat au Ravitaillement fussent affichés sur les divers marchés.

On constaterait l'énorme différence qui existe entre ces prix et ceux des marchands.

Mais attendons avec confiance les résultats du contrôle vigilant que le ministre de l'Agriculture a promis d'exercer sur les prix des denrées de première nécessité.

L. B.

A LA PRÉFECTURE

La Préfecture nous communique : Dorénavant, les heures de réception sont fixées comme suit :

M. le Préfet recevra tous les jours, de 10 heures à 12 heures, et l'après-midi sur audience.

M. le Secrétaire général recevra tous les jours, de 10 heures à 12 heures.

M. le Chef de Cabinet recevra tous les jours, de 10 heures à 12 heures le matin, et de 15 heures à 17 heures l'après-midi.

Le Bureau des autorisations de circuler est fermé jusqu'au 31 octobre. Toutefois, les personnes qui devront se déplacer d'urgence, pourront, après justification, obtenir une autorisation temporaire valable pour un déplacement déterminé ; les intéressés pourront se présenter à la Préfecture dans ce but, entre 9 heures et 10 heures du matin.

Les bureaux de l'essence et du charbon ne seront ouverts au public, à la Préfecture, qu'entre 9 heures et 11 heures du matin.

Le public est instamment prié de respecter strictement l'horaire ainsi fixé.

DÉCLARATION DES STOCKS

Le Directeur du ravitaillement général communique : Pour compléter les indications données à la presse, relative aux déclarations des stocks, il est précisé ce qui suit :
Les viandes déclarées :
Les viandes congelées, minimum 5.000 kilos.

Les viandes salées et fumées, minimum 100 kilos.

Oufs en coquilles, minimum 10.000 k.

Poissons congelés, salés, fumés, minimum, 5.000 kilos.

Conserves de viandes, minimum, 100 k.

Produits laitiers comprenant lait condensé ou concentré sucré ou non sucré, poudre de lait écrémé et non écrémé, gruyère, émental, comté et fromages assimilés, cantal et fromages assimilés, fromages fondus et assimilés. Beurres.

Cette déclaration doit parvenir le premier samedi du mois.

Toutes les déclarations doivent comprendre les stocks au 1^{er} du mois ; elles doivent faire ressortir l'adresse exacte du lieu où se trouvent les quantités dont se composent les produits déclarés, et, éventuellement, le pays d'origine, le nom et la raison sociale du propriétaire.

Toutes inexactitudes dans les déclarations ou dans les justifications produites seront sanctionnées par la confiscation immédiate des quantités égales à la différence constatée. Il en est de même pour tout retard dans l'envoi des déclarations.

Toutes celles-ci, sans exception, doivent être adressées par poste à Monsieur le Directeur du Ravitaillement général, Caserne Bessières, Cahors.

Brevet élémentaire et brevet élémentaire supérieur

Tous les aspirants et les aspirantes déclarés admissibles aux examens du Brevet élémentaire et du Brevet élémentaire supérieur sont définitivement reçus.

A la Justice de paix

Est admis à cesser ses fonctions, à la date de ce jour, M. Billaud, juge de paix honoraire, délégué dans les fonctions de juge de paix des cantons de Cahors et Labenneque.

PAN.

LA CHASSE

De la Fédération de chasse : Le sort en est jeté, l'armistice entre gibiers divers et chasseurs a expiré le matin du 6 octobre, à 6 h. 30. Il est vrai qu'il n'y aura hostilités que deux jours par semaine.

C'est une sage mesure, car le carnage sera limité et les sujets reproducteurs resteront plus nombreux pour la saison suivante.

Cela rappellera aussi qu'il importe que la discipline s'introduise dans l'exercice de ce beau sport qu'est la chasse, ne pouvant, d'aucune manière, être confondu avec massacre et destruction du gibier.

L'application et surtout l'observation de ces mesures doivent donner de bons résultats.

Certes, cette réglementation peut apparaître, a priori, par trop restrictive. Cependant le bureau de la Fédération s'y associe pleinement, car elle estime qu'il serait profondément regrettable de se voir reprocher par les trop nombreux chasseurs que les événements douloureux dont souffre notre pays retiennent loin de nous (soit blessés, soit prisonniers) d'avoir mis à sac un cheptel gibier sur lequel ils avaient aussi des droits.

Fidèle à la mission qu'elle s'est tracée, la Fédération de Chasse poursuit avec persévérance, malgré les difficultés de l'heure, la protection du gibier dans la plus large mesure possible.

C'est ainsi qu'elle a organisé dans les premiers mois de cette année une vaste campagne de destruction des nuisibles par l'empoisonnement dont les résultats ont été excellents.

Un nouveau garde fédéral vient d'être engagé (un maire dans le piégeage et la guerre à la sauvagine).

Il se tiendra, sous peu, à la disposition des Présidents des Sociétés Fédérées, tant pour la répression du braconnage que pour la destruction des nuisibles.

Messieurs les Présidents de Sociétés de Chasse sont avisés que l'impossibilité de correspondre avec la Compagnie d'Assurances ne permet pas la remise en vigueur de la Police collective Assurance-Chasse et ceci jusqu'à nouvel ordre.

Les assurances contractées en 1939 ont été différenciées. Elles reprendront effet pour la campagne qui suivra le retour au régime normal.

Pour permettre à la Fédération départementale de vivre et continuer son action, Messieurs les Présidents de Sociétés de Chasse du Lot sont instamment priés de regrouper leurs adhérents et de faire parvenir leur cotisation (4 fr. par membre) dans les trois premiers mois de 1941. Cela permettra, en outre, un recensement rationnel qui servira de base à l'octroi des avantages matériels éventuels. — J. D.

CHEZ LES PLANTEURS

Contrairement à certains bruits qui ont couru, nous pouvons, d'ores et déjà, affirmer qu'il n'y aura pas, cette année, en raison des événements, d'élections syndicales pour la désignation des experts des planteurs de tabacs.

Il y aura simplement la prorogation des pouvoirs des experts qui, en 1940, ont fonctionné pour les livraisons et qui, en 1941, fonctionneront dans les mêmes conditions. Ainsi en a d'ailleurs décidé, dans sa dernière réunion, le bureau de la Confédération générale des Planteurs.

SYNDICAT DES CORDONNIERS

Les cordonniers du département du Lot réunis au siège de la Chambre des Métiers, le 8 octobre 1940, ont décidé de se constituer en Syndicat professionnel, afin de grouper les commandes de matières premières nécessaires à cette profession.

Le Syndicat fait un pressant appel aux cordonniers non touchés individuellement, afin d'adhérer à ce groupement pour avoir droit à la répartition qui ne se fera désormais que par les syndicats.

Les réunions ont lieu tous les mardis, au siège de la Chambre des Métiers, 18 rue Brives, à Cahors. — Le Président : LACROIX.

Aux négociants, détaillants en tissus du département du Lot

Le Groupement des détaillants en tissus, réuni à la Chambre de Commerce, se ralliant à l'idée corporative, a décidé de faire appel à leurs collègues n'ayant pas encore adhéré au groupement de leur profession afin de recevoir, sans retard, leur adhésion par une demande écrite adressée à : M. Laucou, Tissus, Boulevard Gambetta, à Cahors. Une Assemblée générale aura lieu le dimanche 27 octobre, à 14 heures, au Siège Social, Chambre de Commerce, Cahors.

Triple contrevention

Procès-verbal a été dressé contre Mme Valeschi, propriétaire du restaurant « Le Cordon Bleu », rue du Portail-Alban, pour : 1^{er} Majoration du prix du repas ; 2^o Non-observation des restrictions ; 3^o Présence dans la salle du restaurant de réclames de boissons apéritives interdites.

CAHORS

RECENSEMENT DES AUTOMOBILES

Le « Journal Officiel » publie un décret d'après lequel il va être procédé au recensement des véhicules automobiles appartenant aux catégories visées à l'article 2 de ce décret.

Ce recensement portera sur tous les véhicules automobiles civils des catégories ci-après :

Autocars, camionnettes, camions, tracteurs, tracteurs agricoles, véhicules spécialisés, remorques, même s'ils sont momentanément inutilisés, quelle que soit la force motrice qu'ils emploient (produits pétroliers, bois, charbon de bois, gaz, électricité, air comprimé, vapeur, etc.).

Tout propriétaire, tout détenteur de l'un de ces véhicules doit en faire la déclaration avant le 15 octobre 1940, à la mairie de la commune sur le territoire de laquelle se trouvait le véhicule à la date du 1^{er} octobre 1940.

CHANGEMENT DE FOIRE

Le 3 novembre prochain étant un dimanche, la foire fixée à cette date se tiendra le samedi 2 novembre 1940.

Pour l'échange de correspondance entre les deux zones

Le public est instamment prié de remplir avec le plus grand scrupule les obligations qui lui incombent et qui se trouvent entièrement précisées dans les affiches apposées dans tous les bureaux des P.T.T. Il convient de se référer strictement à ces affiches.

Plusieurs correspondants ont cru bon de rayer sur les cartes spéciales certaines indications du questionnaire prévu. Ces correspondants ont remplacé ces indications par des écrits personnels tout autres que ceux devant répondre aux seules questions prévues lors de l'accord intervenu entre les autorités allemandes et le gouvernement français pour faire un essai d'échange de correspondance entre les deux zones. Ces cartes postales ainsi fautiveusement libellées n'ont pu être acheminées et elles ne le seront jamais. Elles seront impitoyablement retournées à l'envoyeur ou mises au foudre.

Bonne œuvre de solidarité

Dès l'ouverture de la chasse, plusieurs sociétés ont lancé l'idée de consacrer une partie des prises à faire des civets de lièvre qui, mis en boîte, seraient répartis entre les prisonniers du voisinage, et particulièrement, à ceux qui étaient adhérents à la Société de chasse.

Il faut souhaiter que cette idée soit prise en considération, et que, très prochainement, cette bonne œuvre de solidarité soit résolue par nos bons et généreux nemrods.

Administration coloniale

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune et excellent compatriote, M. René Girard, gendre de Mme et de M. Victor Pouzergues, propriétaires, rue Anatole-France, récemment démobilisé, vient d'être nommé Chef de la Circonscription Domaniale de Mazagan (Maroc).

Nos félicitations à M. René Girard.

Bonne chasse

Au cours de la journée de dimanche, jour d'ouverture de la chasse, un sanglier d'un poids respectable a été abattu dans les bois de Conduché.

Accident

Le jeune Paul Rougié, ouvrier pâtisseries chez M. Combalbert, marcha sur une pointe rouillée qui pénétra assez profondément dans son pied gauche.

Cette piqûre a déterminé de la lymphangite, et M. Paul Rougié devra observer un repos de 12 jours environ.

Une chute

M. Henri Mesnier, 55 ans, manoeuvre à l'entreprise Souppire, a fait une chute de 2 m. 50. Dans la chute, il a été blessé à l'épaule gauche.

Trouvailles

Il a été trouvé : un portemonnaie contenant une petite somme par M. Soubrioux ; une bicyclette trouvée par X... ; une blague à tabac par M. Victor Fabre.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 13 octobre et le lundi 14 octobre jusqu'à midi, par la pharmacie MIROUZE.

PALAIS DES FETES

Samedi 12, dimanche 13, en soirée, à 20 h. 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Erich von Stroheim et Dita Parlo dans un film français de grande classe

ULTIMATUM

En complément : Deux films en couleurs : **Noces hawaïennes** ; **Gala du petit monde**.

Feuilleton du « Journal du Lot » 67

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

Une autre fois, ce fut à propos d'un livre qu'Orane froissa involontairement son compagnon.

Par un jour de pluie et alors que la jeune femme désirait quelque livre à lire, son mari alla chercher dans sa bibliothèque un livre de poèmes espagnols, traduits en français.

— Je serais heureux qu'il vous intéressât, dit-il, en le lui tendant. C'est un peu de notre âme qui vibre là-dedans.

Elle accepta avec plaisir le volume et promit de le lire.

Plusieurs jours passèrent sans qu'elle en reparlât. Ce fut Ruitz qui l'interrogea :

— Ce livre que je vous ai prêté l'autre jour vous a-t-il plu, Orane ?

— Un peu, dit-elle, mais... Comment ! s'exclama-t-elle, étonnée. Vous n'aimez pas ces vers ? Mais il s'agit d'un chef-d'œuvre de notre littérature. Cette couleur, cette lumière dans les mots !...

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 4 au 11 octobre 1940

Naissances

Montaudé Jacques, rue Wilson.
Vaisechi Charles, rue Wilson.
Mathurin Marie-Jeanne, rue Wilson.
Warnier Claudine, rue Wilson.
Pagès Christiane, rue Wilson.
De Nascimento Jacqueline, rue Wilson.
Dalat Michel, rue Wilson.
Méchambre Jean-Claude, rue du Bousquet.
Bonnelye Claude, rue Wilson.

Mariage

Guillet André, aspirant d'Infanterie, et Corde Madeleine, s.p.

Décès

Cassagne Joseph, mineur, retraité, 66 ans, rue Wilson.
Marin Marie, épouse Dardenne, s.p., 62 ans, rue Wilson.
Mignot Lucienne, 5 mois, rue Jean XXII.
Yanel Pierre, s.p., 71 ans, rue Wilson.
Dufour Paul, Général de Brigade de Réserve, 72 ans, rue Wilson.
Calmon Jeanne, épouse Barthélemy, s.p., 40 ans, aux Mathieux.
Delmas Jean, gendarme en retraite, 63 ans, 4, place de la Merci.
Lenain Marguerite, épouse Blau, s.p., 47 ans, rue Wilson.
Penchenat Amédée, cultivateur, 59 ans, rue Wilson.
Hubert Gustave, soldat U.R.A., 30 ans, rue Wilson.
Bris Edouard, s.p., 73 ans, rue Wilson.
Calmon Emile, s.p., 64 ans, rue Wilson.
Cerrou Gabriel, s.p., 27 ans, rue Wilson.

La Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques, dont le Correspondant Central pour le Département du Lot est M. Chabal, 2, Allées Fénelon, à Cahors, fait savoir à tous ses Membres que le Bureau-Anneux qui fonctionnait à Montauban, 33, rue Michel, est transféré 4, Boulevard de Strasbourg, à Toulouse, et qu'ils peuvent continuer à s'y adresser pour tous renseignements.

Naissance

Nous apprenons avec plaisir que M. Louis Dalat, le sympathique employé à la Mairie de Cahors, vient d'être l'heureux papa d'un gros garçon, qui a été prénommé Michel. Compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Jean-Louis Delmas, gendarme en retraite, décédé en son domicile, place de la Merci. Pendant plusieurs années, Jean-Louis Delmas avait été gendarme à Luzech et à sa retraite, il s'était retiré à Cahors.

Ses obsèques ont été célébrées vendredi. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre et a témoigné de vives sympathies à Mme Delmas, à Mme et M. Roussel, à tous les parents, auxquels nous adressons nos sincères condoléances.

EDEN

Samedi 12 et dimanche 13 octobre, en soirée. Dimanche, matinée.

Une œuvre de grande classe qui a inspiré un film qui réunira tous les suffrages

L'ASSAUT

avec Charles Vanel, Alice Field, Alerme, Madeleine Robinson, Charles Lémontier.

En complément : **Séquestrée**, drame.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable **Huila-Purifieur**. Sans appareil, sans électricité, sans chauffe, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfrisable **Huila-Purifieur** est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction. C'est la propriété de **M. POPOVITCH** Spécialiste renommé d'Indéfrisables 4, rue Mal-Foch, CAHORS — Tél. 170

Pas plus cher, mieux, plus chic

AU PALAIS DES FETES

Mardi 15 octobre, en soirée à 20 heures 15, un grand gala. Notre incomparable Gabry Morlay interprétera à la scène

LE MAITRE DE FORGES

le chef-d'œuvre de Georges Ohnet, dont elle fut déjà l'héroïne à l'écran, avec les vedettes parisiennes : Jeanne Lion, Pierre Juvenel, Jacques Maury, Henri Bonvallet, Fernand Saola et Allain Dhurlal.

Mise en scène de Jacques Baumer. Location ouverte. Prudent de louer.

— Oui, approuva Orane avec un léger dédain, les mots sont rutilants. De trop, peut-être... Moi, j'appelle cela « le mensonge du soleil ». Il me semble que cette exagération est le défaut capital de l'imagination méridionale.

La sentence tomba dans un silence réprobateur.

— Oui, je comprends, fit Ruitz, après un moment de réflexion. Vous n'attachez aucune foi à notre enthousiasme, à notre sens de la beauté... ; pour vous, c'est comme une espèce d'inflation poétique. Je regrette vous avoir fait perdre votre temps. Je croyais vous faire plaisir et je me suis trompé.

Il prit le livre qui était sur la table à ouvrage de sa femme et le reporta dans sa chambre.

Orane comprit que, précisément à cause de cette faculté qu'ont les gens du Midi de s'exagérer ou d'amplifier leurs impressions, bonnes ou mauvaises, elle venait par maladresse de toucher au plus profond de la sensibilité de son compagnon... dans sa race même !

Navrée, elle eût voulu pouvoir rétracter ses paroles, mais le jeune homme ne lui en fournit pas l'occasion. Il alla dans sa chambre et, assis devant son bureau, il ne cessa d'écrire jusqu'à l'heure du coucher, au grand déplaisir d'Orane, qui n'avait que ce moment-là pour parler avec son mari.

Une autre attention que Ruitz eût pour sa femme n'eût pas un meilleur résultat.

Les Sports

STADE CADURCIEN

Dans sa réunion du 8 courant, le Conseil d'administration du Stade Cadurcien a décidé, en raison des circonstances et des difficultés de transport, il ne pouvait prendre envers ses adhérents l'engagement d'assurer une réunion sportive dominicale sur le terrain de l'air durant la saison 1940-1941. Il ne sera donc pas délivré cette année de carte dite « de saison ». Le groupe des « Amis des Sports » émettra, au bénéfice du Stade, une carte d'encouragement, dont le prix a été fixé à 10 fr. [Communiqué].

Le rugby à Cahors

Dimanche 13 octobre, au stade L.-Desprats, réouverture de la saison de rugby. Pour ce premier match, qui servira d'entraînement et de mise au point de l'équipe, le Stade Cadurcien a fait appel à l'équipe du 150^e R.I. qui, très sportivement, a accepté de donner la réplique à l'équipe locale. Des militaires, nous ne savons pas grand-chose, sinon qu'ils ont pour consigne de pratiquer le franc jeu, exempt de toutes brutalités. Cette saison, le Stade partira sur de nouvelles bases : éducation des jeunes et l'équipe sera formée de joueurs purement locaux. De nombreux jeunes viendront se grouper autour des joueurs déjà bien connus du public cadurcien, tels Meulet, Magnan, Bourdel, Carmen, Alba, Planavergerne, Iglésias et autres. Le sifflet sera tenu par M. Crassac.

Au début du match, une minute de silence sera observée en mémoire du jeune Jean Bru, ex-équipier 2^e décédé à Cahors et de notre camarade Adrien Malrieu, membre du Conseil d'administration du Stade, tombé au champ d'honneur le 6 juin 1940, à Plessis-en-Royes (Oise). En lever de rideau, un fort joli match d'association qui mettra aux prises l'équipe 2^e du 150^e R.I. et l'équipe correspondante du Stade.

Arrondissement de Cahors

Calvignac

Mariage. — Ces jours derniers a été célébré le mariage de M. Edouard Bergognoux avec Mlle Reine Belvezet, domiciliés tous deux à Calvignac. A ce jeune foyer qui reste fidèle à la terre, nous présentons nos meilleurs vœux.

Concois

Hyménées. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Henri Peicherty, propriétaire, avec Mlle Marie-Rose Loubès, de Limogne. Egalement, nous apprenons le prochain mariage de Mlle Vialaret, de l'Escabasse (près Concois), avec M. Burgès, propriétaire à Varaire.

Aux futurs époux, nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Douelle

Notre foire. — La foire de Douelle se tiendra le lundi 14 octobre.

Duravel

Nouveau Docteur. — Nous annonçons avec plaisir l'installation, dans notre cité, de M. Pierre Coldefy, docteur en médecine, notre compatriote par filiation.

En effet, fils de Mme et M. Coldefy, professeurs à Toulouse, il a été élevé en grande partie à Duravel, où il venait passer ses vacances, et où il est connu de tous.

Il arrive avec un bagage de sciences et de diplômes qui sont de bonne augure, et nous lui souhaitons la bienvenue et une réussite dont nous ne doutons pas.

St-Géry

Chasse. — Le Bureau de la Société de chasse *La Vigilante*, rappelle à ses adhérents que la Société existe dans les mêmes principes que par le passé ; les réserves doivent être respectées et le furtage interdit. Il faut que les mauvaises habitudes, prises pendant la longue période de fermeture, cessent. Il appartient à chacun de nous d'exercer, dans la mesure de nos moyens, notre part de surveillance, et de dénoncer sans scrupule tout contrevenant aux Statuts de la Société. Comme par le passé, le bureau ne failira pas à son devoir pour exercer les poursuites justifiées.

Naissance. — Nous apprenons l'heureuse naissance d'une petite fille prénommée Gisèle, chez les époux Granjean-Boyd, à St-Géry. Nos félicitations aux heureux parents, et meilleurs vœux de prospérité au bébé.

L'Agence Havas a réouvert ses Services de Publicité au Siège Central, 62, rue de Richelieu, Paris (2^e) et dans 15 Succursales de la zone occupée.

Heureux d'une amélioration qu'il avait obtenue dans sa situation, il vint un midi déjeuner avec un bouquet de superbes roses rouges, assez rares et très précieuses à cette époque de l'année.

Il se disait que, peut-être, grâce à une infinité d'attentions et de délicatesses, il parviendrait à gagner l'amour d'Orane.

S'emballant lui-même sur ses propres déductions, il entra chez lui avec une allure théâtrale, repris par l'éternel Don Quichottisme qui sommeille dans tout Espagnol digne de ce nom.

A son entrée, Orane le regarda avec un certain étonnement.

— Permettez-moi, petite madame jolie, de vous offrir ces roses, dit-il avec emphase. Qu'elles soient pour vous l'expression de mon estime et de...

Prévoyant qu'il allait dire le mot décisif que, sans le savoir, elle désirait peut-être inconsciemment, mais qu'elle cherchait à éviter par un sentiment d'obscur pudeur, elle l'interrompit :

— Merci, Ruitz ! C'est très gentil de m'apporter des fleurs... Je les aime beaucoup... quelle femme d'ailleurs ne les aime pas ?

Elle les prit, les déposa sur la table et s'éloigna.

Son intention était d'aller chercher un vase dans la pièce voisine, pour les disposer tout de suite en bonne place. Pendant qu'elle se livrait à cette recherche, elle s'avisa soudain que l'heure du dîner était avancée. Son attention, subitement tournée vers le

Arrondissement de Figeac

Labastide-du-Haut-Mont

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Jean Sainte-Marie, demeurant à Lestrade, et retiré depuis quelques jours chez ses fils Louis Sainte-Marie, maire de Labastide-du-Haut-Mont. Nous adressons à M. Louis Sainte-Marie, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

Marcihac

Accident grave. — Hier, 10 octobre, un accident très grave aurait pu se produire à l'entrée de Marcihac. M. A. M., qui est dur d'oreille, tenait le milieu de la chaussée au moment de l'arrivée de l'autobus. Se rendant compte brusquement de l'approche du lourd véhicule, le piéton zigzagua un moment sur son chemin. Sans la présence d'esprit et le savoir-faire du conducteur, M. M. était inévitablement fauché. Il s'en tira par une chute sans gravité.

Comme il serait bon pour tous, jeunes et vieux, durs et fins d'oreilles, de garder sa droite sur la voie publique !

Arrondissement de Gourdon

Bétailles

Accident. — Le jeune Maurice Chèze, employé aux travaux de battage, a eu au cours d'un nettoyage de la machine la main gauche coincée et le pouce à demi écrasé. Il devra observer une incapacité de travail de 12 jours.

Les Quatre-Routes

Société sportive. — Notre équipe de football vient de se reformer avec le bureau suivant :

Président, R. Auzel ; vice-président, J. Lingot ; trésorier, J. Vigne ; secrétaire, G. Boutot ; secrétaire adjoint, A. Tassin.

M. Gouyguou, maire, a bien voulu accepter la présidence d'honneur, M. Boutot, adjoint, la vice-présidence.

D'autre part, M. Blazy, instituteur, remplira les fonctions de directeur sportif, et, à ce titre, s'occupera tout spécialement des jeunes écoliers qui, faisant partie de la société, en constitueront les réserves.

Salviac

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès de notre concitoyenne Mme Adèle Delpech, née Longé, du village de Luziers près Salviac. Mme Delpech disparaît relativement jeune encore, à l'âge de 47 ans ; à quelques mois près elle suit dans la tombe sa sœur Mme Lalande, du village de Pont-Carral près Salviac.

A son époux, à toute sa famille si éprouvés nous présentons nos bien sincères condoléances.

La route de Guillausse. — Depuis longtemps le rechargement et le gonflage de la route de Guillausse près Salviac étaient attendus. C'est maintenant chose faite. Cette voie très fréquentée était très mauvaise depuis quelque temps. Ses nombreux usagers reçoivent enfin satisfaction.

Souillac

Noyée. — Mercredi dernier, deux pêcheurs aperçurent, dans la Dordogne, en face du village de Perpillac, le corps d'une femme flottant sur l'eau. Après l'avoir ramené sur la berge, ils firent prévenir la brigade de gendarmerie de Carlux, le maire et le docteur Franck, qui se rendirent aussitôt sur les lieux.

D'après les constatations faites par le praticien, toute idée de crime doit être écartée et le permis d'inhumier fut délivré.

Aucune pièce d'identité n'a été trouvée sur la défunte, qui paraît âgée de 50 à 60 ans, forte corpulence, châtain foncé, vêtue d'un tailleur gris foncé, une alliance en or à la main gauche.

Le signalement a été transmis à toutes les brigades environnantes.

Dernière heure

LE BILAN DES PERTES BRITANNIQUES

60.000 morts, blessés ou disparus. Les pertes militaires britanniques depuis le 3 septembre 1939 sont les suivantes, annoncées-t-on officiellement : Aviation et armée, 59.577 morts, blessés ou disparus.

M. Paul Baudoin est souffrant

M. Baudouin, ministre secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, souffrant, garde la chambre depuis quelques jours. Il a suspendu ses audiences.

souci de ne pas paraître une ménagère négligente, elle oublia le vase et les fleurs et ne s'occupa plus que des soins du repas, afin que celui-ci fût servi à temps et ne mit pas Ruitz en retard.

Quand elle revint dans la salle à manger, ce dernier, déjà refroidi par l'accueil peu enthousiaste d'Orane, observa un moment les roses oubliées sur le guéridon. Sans dire un mot, il se mit à table, mais il manifesta au cours du repas une nervosité qui surprit la jeune femme.

Il mangea en hâte, répondit brièvement aux questions que lui posait celle-ci ; puis, prétextant un travail pressé, il se leva de table, sans attendre le dessert. Il partit en lui lançant sèche-ment un *au revoir* qui n'avait rien de bienveillant.

Abasourdi, la jeune femme le regarda s'éloigner.

— Que peut-il bien encore ruminer ? se demanda-t-elle. Ma foi, j'ai là un mari bien ombrageux. Il m'arrive tout illuminé et, soudain, plutt ! le soleil s'éteint ! On ne sait jamais ce qu'il pense. La brune Margarita me disait cependant le contraire !... Enfin, on nous dit compliquées, nous autres femmes, mais je m'aperçois que les hommes pourraient nous rendre des points sur ce chapitre.

Malgré elle, néanmoins, elle cherchait la cause de cette attitude si différente de celle qu'il avait en rentrant.

Pourtant le dîner était réussi : pas de potage brûlé, pas de plats tièdes... au contraire, j'ai combiné un menu avec un plat espagnol qui aurait

Douvres bombardée par l'artillerie

Le D.N.B. annonce que l'artillerie allemande à longue portée a bombardé la ville de Douvres, vers 18 heures, trente navires marchands anglais qui se trouvaient dans le port de Douvres.

Il a été impossible de se rendre compte des effets du bombardement en raison du brouillard très épais, mais on a pu observer des lieux d'incendie.

Washington rappelle pour consultation ses chargés d'affaires à Berlin et Rome

Le département d'Etat annonce que M. Kirk, chargé d'affaires à Berlin, et M. Edouard Reed, chargé d'affaires à Rome, ont été rappelés aux Etats-Unis. De l'avis de hauts fonctionnaires du gouvernement, le rappel pour consultation de ces agents diplomatiques n'a aucune signification spéciale.

Il est possible, en outre, que M. Kirk soit désigné ultérieurement comme chargé d'affaires à Rome, à raison du fait que l'actuel ambassadeur des Etats-Unis en Italie, M. Phillips, est malade et dans l'impossibilité de rejoindre son poste pour le moment.

Un croiseur britannique tente d'attaquer Cherbourg

Le D.N.B. annonce que vendredi matin l'aube, un croiseur britannique de première classe a tenté d'attaquer Cherbourg. Il a été canonné si efficacement par les batteries côtières allemandes qu'il a fait demi-tour immédiatement et s'est éloigné.

RENSEIGNEMENTS

AU SUJET DU LAIT ECREME

Certaines dispositions locales obligent actuellement les producteurs de lait à écouler une partie de leur production et à ne vendre du lait entier qu'en échange d'une carte de rationnement et seulement pour les enfants, les mères et certaines catégories de malades. Le lait écrémé, par contre, n'est pas soumis au rationnement ; son commerce est libre. Les consommateurs qui ne peuvent pas recevoir de carte de lait ne doivent pas dédaigner ce produit qui a une haute valeur nutritive et peut faciliter, dans une large mesure, l'alimentation en période de restriction.

L'écrémage, en effet, n'enlève que le beurre, c'est-à-dire des matières grasses et une partie de la vitamine. Il reste dans le lait écrémé 33 grammes par litre de caséine, soit autant de protéides que 180 grammes d'une bonne viande. Il reste encore 47 grammes par litre de lactose, sucre de lait, qui ont la même valeur alimentaire que 47 grammes de sucre. Il reste enfin dans le lait écrémé une quantité assez appréciable de vitamine A dont nous avons tous grand besoin en période de rationnement, et la presque totalité de la vitamine B 2.

Un litre de lait écrémé est donc aussi nourrissant que 210 grammes d'une viande de première qualité ! Il est l'aliment le meilleur marché à valeur nutritive égale.

Donnez aux enfants de 2 à 16 ans du lait écrémé en supplément de leurs rations de lait entier. Buvez-en vous-mêmes ou utilisez-les pour des sauces, des potages, des entremets tels que Yoghourt maigre, flancs, etc., des fromages blancs maigres, etc., vous ajouterez ainsi à votre ration journalière des éléments nutritifs de haute valeur.

REMERCIEMENTS

Mademoiselle Germaine DUFOUR et tous ses parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques du

Général Paul DUFOUR

Commandeur de la Légion d'honneur
Croix de guerre 1914-1918
Maire du Montat

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

PETITES ANNONCES

A VENDRE, Cahors, centre ville, imm., très bon état, bon rapport, angle rue très commerçante, 2 boutiques façade, l'immeuble entièrement loué, rapport immédiat, 3 0/0 net, susceptible aug. laissera 5 0/0 net. Prix : 350.000 fr., acte m., pour traiter s'adresser : Cantogrel, agence imm., 4, rue des Jardinières, Cahors. (32.701).

Madame PICOT, travaux de couture, robes et manteaux, 13, rue Fondue-Haute, Cahors. (32.771).

CHERCHE propriété de rapport, 5 à 15 h. b. maison et cheptel. Ecrire : ANDRÉ, Labastide-Murat (Lot).

ACHÈTE maison avec jardin ou terr. à bâtir au comptant. Interm. s'abst. Ecrire : touts détails M. S. 61, Journal du Lot. (32.782).

A VENDRE remorque 600 kg. (3 roues). S'adresser : Ets Dubois, Desprats et Crespeau, à Cahors. (37.783).

ON DEMANDE bon ouvrier ajusteur. S'adresser : Ets Dubois, Desprats et Crespeau, à Cahors. (32.784).

SI VOUS avez besoin de galoches pour vos enfants, vous trouverez chez FRANÇOIS, 38, rue Nationale, un grand assortiment. (32.786).

RECHERCHONS mineurs, aide-mineurs, boiseurs français, hommes de métier, origine Nord et Est préférence. Ecrire